

# MÉDECINE ET RÉANIMATION NÉONATALES

(Diplôme Interuniversitaire de)

Avec Dijon, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy et Reims

## ANNÉE 2021-22

- **Objectifs** : Offrir une formation complémentaire aux pédiatres désireux d'approfondir leurs compétences en Néonatalogie dans ses aspects théoriques et pratiques préventifs et curatifs.  
Assurer une formation à la prise en charge des urgences néonatales et des soins intensifs en Néonatalogie.

- **Durée** : 2 ans                                      **Nombre de places** : 20 places

- **Droits à payer** :

➤ **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1<sup>er</sup> DU (si plusieurs DU)**

**En 1<sup>ère</sup> / 2<sup>ème</sup> année** : **548€** → droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (305 €)

**Année mémoire** : **340€** → droits administratifs (170 €) + droits pédagogiques (170 €)

➤ **Si inscription seconde : comme 2<sup>ème</sup> ou énième DU (car plusieurs DU)**

**En 1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> année** : **464€** → droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (305 €)

**Année mémoire** : **283€** → droits administratifs réduits (113 €) + droits pédagogiques (170 €)

- **Enseignant responsable** :

**Pr Pierre KUHN**

Service de Pédiatrie II – Hôpital de Hautepierre – BP 49 – 67098 STRASBOURG CEDEX

☎ 03 88 12 77 85                      Mèl : [pierre.kuhn@chru-strasbourg.fr](mailto:pierre.kuhn@chru-strasbourg.fr)

Les pré-inscriptions sont à adresser à M. le Professeur **Jean-Michel HASCOET** ([jm.hascoet@maternite.chu-nancy.fr](mailto:jm.hascoet@maternite.chu-nancy.fr))  
– Maternité Régionale Universitaire de Nancy – 10, rue du Dr Heydenreich – 54042 NANCY Cedex

Secrétariat :

Mme **Amandine RAUCH** – Pédiatrie II – 03 88 12 77 76 – [amandine.rauch@chru-strasbourg.fr](mailto:amandine.rauch@chru-strasbourg.fr)

- **Public concerné** :

- Les médecins titulaires du CES ou DES de Pédiatrie.
- Les médecins titulaires d'un diplôme étranger et reçus au concours de Praticien Adjoint Contractuel.
- Les Pédiatres diplômés d'un pays membre de l'Union Européenne.
- Les Pédiatres étrangers remplissant les critères définis par la commission nationale pédagogique de coordination (après avoir satisfait à un examen probatoire).

- **Cours et programme** :

L'enseignement est organisé sous forme de deux semaines bloquées par an. Les candidats doivent également accomplir 24 mois de stage/4 ans et 48 gardes formatrices. Il y a 4 semaines thématiques qui comprennent les sujets suivants :

- **UV1** : Pneumologie, Cardiologie, Hématologie du Nouveau-né et ictères.
- **UV2** : Neurologie, Soins de développement, Ethique, Adaptation à la vie extra-utérine, biologie du développement avec retentissement fœtal et néonatal des pathologies maternelles.
- **UV3** : Génétique, Dysmorphologie, Handicap, suivi post-natal, Néphrologie et Urologie, développement sensoriel, dépistages des troubles du développement auditif et visuel.
- **UV4** : Immunologie et infections, Nutrition entérale et parentérale, troubles digestifs, endocrinologie et croissance

Un programme détaillé est préparé pour chaque session par l'enseignant responsable.

- **Examens** :

Le diplôme est validé en fin de 2<sup>ème</sup> année par un examen comportant une note d'écrit/80, une note pour le mémoire/60, une note de bibliographie/40, une note de contrôle continu/20, un bonus de points pour FMC et la validation des stages pratiques. Un total sur 200 est calculé.

- **Mémoire** :

Le mémoire porte sur un sujet de médecine et réanimation néonatale, associé à une présentation orale de 15 minutes suivie d'une discussion.

⇒ En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les modalités d'enseignement sont susceptibles d'être modifiées